

Faits saillants financiers de 2021

L'Ordre Indépendant des Forestiers
Exercice terminé le 31 décembre 2021

Financière
Foresters 

Aider est notre raison d'être.^{MC}

Rendez-vous sur foresters.com pour découvrir comment nous pouvons vous aider.

Faits saillants financiers de 2021

Faits saillants financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021
(tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aperçu des principaux résultats

États-Unis
Total des ventes pondérées annualisées

109,9 \$

millions de dollars américains

Canada
Total des ventes pondérées annualisées

58,4 \$

millions de dollars canadiens

Royaume-Uni
Total des ventes pondérées annualisées

89,3 £

millions de livres sterling

Les ventes pondérées annualisées sont composées de 100 % des primes et des dépôts réguliers et de 10 % des primes et des dépôts uniques et des rentes. Les ventes pondérées annualisées sont également exprimées en monnaie constante. Il s'agit d'une mesure des ventes qui offre une plus grande comparabilité entre les périodes de présentation de l'information financière, puisque l'incidence des fluctuations des cours de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens est exclue. Il n'existe pas de mesure conforme aux IFRS directement comparable.

Total des primes

1,2 \$

milliard

Ce montant correspond au total des primes brutes d'assurance vie et de rentes payées ou dues à la Financière Foresters au cours de l'exercice par les titulaires de certificats ou de contrats.

Certificats et contrats en vigueur

2,8

millions

Ce chiffre correspond au nombre total de certificats et de contrats qui sont actifs, ou « en vigueur », à la Financière Foresters et au sein de ses filiales.

Total du résultat global

(78,3) \$

millions

Ce montant correspond à la somme du résultat net et des autres éléments non comptabilisés dans le résultat net comme les gains ou pertes de change latents, les gains ou pertes latents sur les actifs qui garantissent notre surplus ainsi que certaines variations des obligations au titre des régimes d'avantages du personnel.

Surplus

2,0 \$

milliards

Le surplus correspond à la valeur de nos actifs diminuée de nos obligations financières envers les membres et d'autres parties. Un solide surplus permet avant tout à la Financière Foresters de faire face à l'instabilité de la conjoncture et lui donne l'occasion d'investir dans l'accroissement de ses activités au moyen de l'augmentation des activités de vente et d'acquisition. En outre, pour soutenir les objectifs de Foresters, une partie du bénéfice découlant du surplus est utilisée pour financer les bénéfices de membre et l'investissement dans les collectivités.

Notation de solidité financière d'A.M. Best pour la 21^e année consécutive¹

A

Excellente

La notation de solidité financière d'A.M. Best indique la capacité relative d'un assureur à respecter ses obligations d'assurance en cours.

Ratio du TSAV

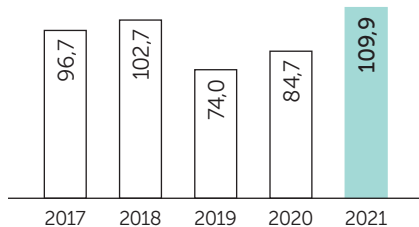
176 %

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») est une mesure en matière de suffisance du capital pour les sociétés d'assurance vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF »). Il s'agit d'une mesure utilisée pour vérifier que les assureurs disposent d'un capital suffisant pour leur permettre de respecter leurs obligations financières.

Ventes

États-Unis

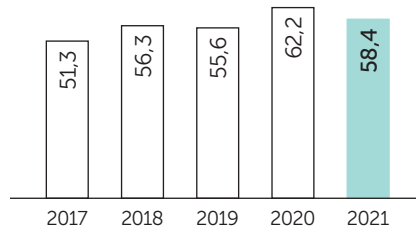
Total des ventes pondérées annualisées
(en millions de dollars américains)



Aux États-Unis, le total des ventes pondérées annualisées s'est chiffré à 109,9 millions de dollars, soit une hausse de 29,9 % par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par les ventes importantes de produits d'émission simplifiée, grâce à des opérations plus conviviales et à la diversification des canaux de distribution.²

Canada

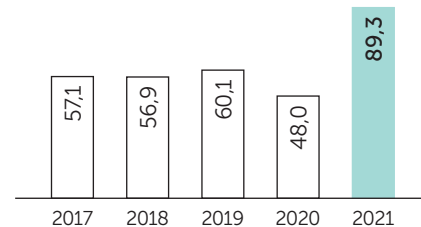
Total des ventes pondérées annualisées
(en millions de dollars canadiens)



Au Canada, les ventes pondérées annualisées ont totalisé 58,4 millions de dollars, soit une baisse de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent attribuable à la diminution des ventes de produits d'assurance vie simplifiée sans examen médical et d'assurance maladies graves, légèrement compensée par l'augmentation des ventes de produits d'assurance permanente à tarification complète.²

Royaume-Uni

Total des ventes pondérées annualisées
(en millions de livres sterling)

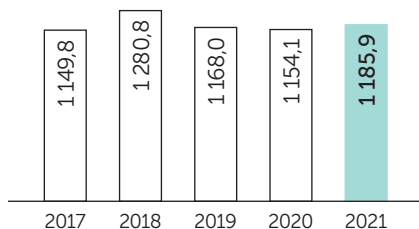


Le total des ventes pondérées annualisées au Royaume-Uni s'est établi à 89,3 millions de livres sterling, ce qui représente une hausse de 86,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes ont été solides en début d'année malgré les restrictions visant à lutter contre la COVID-19 au premier trimestre qui interdisaient les ventes en personne. Les ventes conclues en ligne et par d'autres moyens directs ont aussi continué d'augmenter et elles représentent 44 % des ventes totales de l'exercice.

Principaux résultats

Total des primes

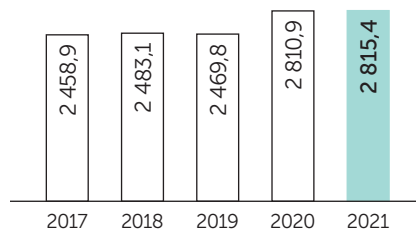
(en millions de dollars canadiens)



Le total des primes brutes d'assurance vie s'est établi à presque 1,2 milliard de dollars, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 2020 qui s'explique par les ventes importantes aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Certificats et contrats en vigueur

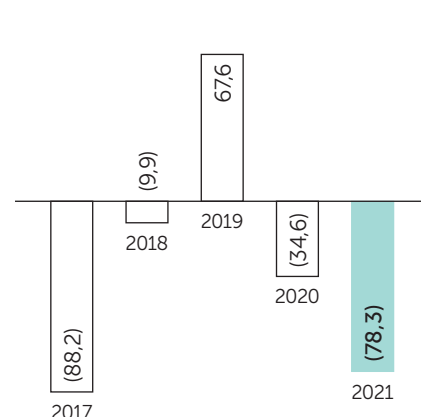
(en milliers)



Au 31 décembre 2021, la Financière Foresters avait près de 3 millions de certificats et de contrats en vigueur. L'augmentation du nombre de certificats et de contrats en vigueur depuis 2019 est attribuable à l'acquisition de Halifax Child Trust Funds (Halifax) au deuxième trimestre de 2020.²

Total du résultat global

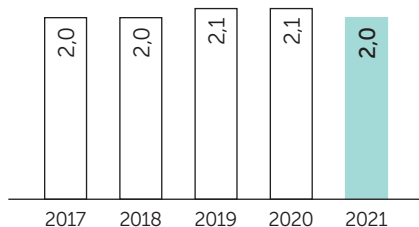
(en millions de dollars canadiens)



La perte globale totale de 78,3 millions de dollars pour 2021 est principalement attribuable à la surmortalité dans le contexte de la COVID-19 et à l'actualisation des hypothèses actuarielles relatives à la mortalité. Ces pertes ont été compensées en partie par les profits sur les polices en vigueur, la hausse des gains sur les nouvelles polices et les profits sur placement découlant des taux d'intérêt plus élevés et de la conjoncture favorable sur les marchés boursiers.

Surplus

(en milliards de dollars canadiens)



Le surplus s'établissait juste en deçà de 2,0 milliards de dollars à la clôture de 2021, mais notre capital reste solide grâce à un ratio du TSAV de 176 %, largement supérieur à la moyenne établie pour les sociétés d'assurance vie canadiennes, qui était de 134 % au 31 décembre 2021.¹

¹ Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF »), Données financières pour les sociétés d'assurance vie, Total Sociétés d'assurance vie canadiennes, Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

² Les entités vendues ont été éliminées aux fins de comparaison.

États consolidés résumés de la situation financière

Au 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020
(en millions de dollars canadiens)

	2021	2020 Chiffres retraités
Actifs		
Actifs investis		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	195 \$	385 \$
Obligations	6 879	7 198
Titres de participation	947	875
Prêts hypothécaires	111	31
Instruments financiers dérivés	4	1
Autres éléments d'actif investis	233	136
Avances aux titulaires de certificat	275	265
Total des actifs investis	8 644	8 891
Actifs au titre des cessions en réassurance	797	656
Revenu de placement à recevoir	50	52
Coûts d'acquisition différés	28	24
Impôt sur le résultat exigible	54	29
Actifs d'impôt différé	5	9
Autres actifs	101	65
Immobilisations corporelles	18	56
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	24
Actifs au titre des avantages du personnel	26	-
Goodwill et immobilisations incorporelles	136	206
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	78	-
	9 949	10 012
Placements nets pour le compte des porteurs de parts liés aux fonds distincts	8 775	8 000
Total des actifs	18 724 \$	18 012 \$
Passifs		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	6 907 \$	6 949 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	185	149
Instruments financiers dérivés	24	22
Indemnités à verser et provision pour sinistres non déclarés	266	210
Obligations locatives	31	37
Impôt sur le résultat exigible	-	27
Passifs d'impôt différé	38	48
Autres passifs	230	179
Dette subordonnée	248	249
Obligations au titre des avantages du personnel	47	92
	7 976	7 961
Passifs pour le compte des porteurs de parts liés aux fonds distincts	8 775	8 000
Total des passifs	16 751	15 961
Surplus		
Résultats non distribués	1 676	1 747
Cumul des autres éléments du résultat global	297	304
	1 973	2 051
Total des passifs et du surplus	18 724 \$	18 012 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés complets sont disponibles à foresters.com sous l'intitulé « Capacité financière ».

États consolidés résumés du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (en millions de dollars canadiens)

	2021	2020 Chiffres retraités
Produits		
Primes brutes	1 186 \$	1 154 \$
Primes cédées	(200)	(174)
Primes nettes	986	980
Revenu net (perte nette) de placement	73	883
Produits d'honoraires	114	120
Autres produits d'exploitation	4	8
Total des produits	1 177	1 991
Prestations et charges		
Prestations, montant brut	909	924
Prestations, montant cédé	(113)	(92)
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, montant brut	10	761
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, montant cédé	(142)	(159)
Participations aux bénéfices	46	49
Commissions	292	299
Charges d'exploitation	283	336
Charges d'intérêts	7	2
Commissions et charges d'exploitation, montant cédé	(83)	(76)
Investissement dans les activités mutualistes	13	14
Total des prestations et des charges	1 222	2 058
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	(58)	-
Gain sur la vente d'un groupe destiné à être cédé détenu en vue de la vente	-	58
Bénéfice (perte) avant l'impôt sur le résultat	(103)	(9)
Impôt sur le résultat	(29)	(11)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	(74)	2
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	3	(3)
Total du résultat net	(71)	(1)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net</i>		
Gains (pertes) de réévaluation au titre des régimes d'avantages du personnel, moins la charge d'impôt sur le résultat	32	(12)
Gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les biens, moins l'impôt sur le résultat	43	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net	75	(13)
<i>Éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement au résultat net</i>		
Variation nette des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les actifs disponibles à la vente, moins l'impôt sur le résultat	(49)	87
Reclassement des gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente, moins l'impôt sur le résultat	(14)	(50)
Gains de change nets latents (pertes de change nettes latentes)	(19)	(58)
Total des éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement au résultat net	(82)	(21)
Total du résultat global	(78) \$	(35) \$

Notes afférentes aux états financiers résumés

1. Base de présentation des états financiers résumés

L'état consolidé résumé de la situation financière et l'état consolidé résumé du résultat global ont été tirés des états financiers consolidés de L'Ordre Indépendant des Forestiers (la « Financière Forestiers »), qui sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière pour refléter de façon abrégée la situation financière et les résultats d'exploitation de la Financière Forestiers. Les critères appliqués par la direction dans la préparation de ces états financiers résumés sont les suivants :

- les informations contenues dans les états financiers consolidés résumés sont conformes aux informations correspondantes présentées dans les états financiers audités; et
- les états financiers consolidés résumés des variations des capitaux propres, les tableaux résumés des flux de trésorerie, les principales méthodes comptables et les autres renseignements explicatifs n'ont pas été présentés, étant donné que les informations pertinentes peuvent être obtenues dans les états financiers audités.

L'état résumé de la situation financière et l'état consolidé résumé du résultat global ne constituent qu'un sommaire des informations contenues dans les états financiers consolidés de la Financière Forestiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ils ne contiennent pas toutes les informations requises pour permettre une compréhension aussi complète des résultats et de la situation de la Financière Forestiers que celle qui résulterait de la lecture des états financiers consolidés complets pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés complets sont disponibles à foresters.com sous l'intitulé « Capacité financière ».

2. Base d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Financière Forestiers ont été dressés selon le coût historique, à l'exception des éléments importants suivants de l'état de la situation financière :

- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les actifs financiers disponibles à la vente et les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur;
- Les actifs et les obligations au titre des avantages du personnel représentent la situation de capitalisation de ces régimes, laquelle est calculée comme étant la différence entre les actifs des régimes à leur juste valeur et la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies;
- Les actifs de réassurance ainsi que les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont calculés selon la méthode canadienne axée sur le bilan (la « MCAB »), laquelle est fondée sur les normes actuarielles reconnues, d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles et les exigences du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Cette méthode tient compte de la projection d'événements futurs pour déterminer le montant des actifs présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, notamment les prestations de secours mutuels, et elle nécessite une part importante de jugement;
- Les terrains et les immeubles détenus sont évalués à leur juste valeur, sauf ceux qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente; ils sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est moins élevée.

Le goodwill est initialement évalué comme étant l'excédent du prix d'achat pour l'acquisition d'une filiale sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur, lesquelles sont évaluées annuellement. Le coût initial des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à sa juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, ces immobilisations sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, qui sont testés lorsque des indicateurs sont présents et annuellement pour les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéfinie.

Le 1^{er} janvier 2021, la Financière Forestiers a décidé de modifier sa méthode comptable portant sur la présentation des commissions avancées sur la vente de contrats d'assurance. Du fait de la modification, les commissions avancées sont immédiatement comptabilisées à l'état consolidé du résultat global et elles ne sont plus incorporées au coût des commissions payées d'avance et incluses dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Cette modification rehausse la fiabilité et la pertinence des états financiers en raison des coûts initiaux importants engagés pour l'émission de nouvelles polices. La Financière Forestiers a adopté cette méthode rétrospectivement et a retraité tous les postes concernés des états financiers des périodes antérieures, sans modification du solde d'ouverture du surplus.

3. Monnaies étrangères

Les monnaies fonctionnelles des filiales et succursales situées à l'étranger ont été converties au dollar canadien. Tous les actifs et les passifs sont convertis au cours de change de clôture à la date du bilan, tandis que les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les gains et pertes de change cumulés sont présentés de manière distincte dans les comptes des écarts de conversion, qui constituent une composante distincte du cumul des autres éléments du résultat global (le « CAERG »).

Rapport de l'actuaire désigné

Aux membres du conseil d'administration de L'Ordre Indépendant des Forestiers

J'ai évalué le montant du passif relatif aux polices et les sommes à recouvrer auprès des réassureurs de L'Ordre Indépendant des Forestiers figurant dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021 et leur variation dans l'état consolidé du résultat global de l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices net des sommes à recouvrer auprès des réassureurs constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de mon évaluation.

Ces états financiers consolidés résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon la pratique actuarielle reconnue. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de l'information complémentaire sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Financière Forestiers, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés complets correspondants.

Trudy Engel, F.S.A., F.C.I.A.
Fellow, Institut canadien des actuaires
Toronto, Canada
Le 22 février 2022

Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers résumés

Aux membres du conseil d'administration de L'Ordre Indépendant des Forestiers

Opinion

Les états financiers consolidés résumés de L'Ordre Indépendant des Forestiers (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé résumé de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'état consolidé résumé du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes;

(ci-après, les « états financiers résumés ») sont tirés des états financiers consolidés audités complets de L'Ordre Indépendant des Forestiers, au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers consolidés audités, conformément aux critères énoncés à la note 1 des états financiers résumés.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne fournissent pas toutes les informations requises par les Normes internationales d'information financière. La lecture des états financiers résumés et du rapport des auditeurs sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers consolidés audités de l'entité et du rapport de l'auditeur sur ces états.

Les états financiers consolidés audités et notre rapport sur ces états

Dans notre rapport du 22 février 2022, nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers consolidés audités.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les faits saillants financiers de 2021, autres que les états financiers résumés et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers résumés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers résumés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers résumés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans les faits saillants financiers de 2021, autres que les états financiers résumés et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères énoncés dans les notes afférentes aux états financiers résumés.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 22 février 2022

¹ Les notations attribuées par A.M. Best le 29 juillet 2021 reflètent la solidité générale et la capacité de règlement des sinistres de L'Ordre Indépendant des Forestiers (« L'OIF ») et de Forestiers, compagnie d'assurance vie (« FCA »), mais elles ne concernent pas le rendement de tout produit qui n'est pas émis par L'OIF ou par FCA. Une notation de « A » (excellente) est attribuée aux sociétés dont la capacité à remplir leurs obligations d'assurance continue à l'égard des assurés est solide et qui ont, dans l'ensemble, un excellent bilan, une performance opérationnelle de premier ordre et un profil d'entreprise de grande qualité selon les normes mises de l'avant par A.M. Best Company. A.M. Best attribue des notations de A++ à F, A++ et A+ étant des notations « supérieure » et A et A- étant des notations « excellente ». Lorsque A.M. Best a attribué les notations de L'OIF et de FCA, elle a expliqué que les prévisions à l'égard des notations sont « stables », ce qui signifie qu'il est improbable que les notations soient modifiées dans un avenir proche. Se reporter au site ambest.com pour consulter les plus récentes notations. ² La description des bénéfices de membre que vous pourriez obtenir repose sur l'hypothèse que vous êtes un membre de la Financière Forestiers. Les bénéfices de membre de la Financière Forestiers sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitives et à des restrictions particulières à chaque bénéfice, et peuvent être modifiés ou annulés sans préavis ou cesser d'être offerts. Certains de ces bénéfices peuvent être administrés par des tiers, comme Foresters Go qui est exploité par dacadoo AG. Pour obtenir plus de détails, consultez foresters.com. ³ Pour chaque visionnement du vidéo, Foresters plantera un (1) arbre et pour chaque nouvelle inscription à MonForesters, Foresters plantera un (1) arbre de plus, jusqu'à concurrence de 15 000 arbres. Des arbres seront plantés pour les visionnements du vidéo et les inscriptions à MonForesters entre le 15 mai et le 30 juin. La Financière Forestiers, Foresters, Foresters Aide et Aider est notre raison d'être sont des noms commerciaux et (ou) des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Canada M3C 1T9) et de ses filiales. MB692 200898 FR (05/22)